

DES FAUSSES PERLES AUX PERLEUSES DE LANGEAC

Alain RIOLS

1. Les origines de la production de fausses perles soufflées et de l'essence d'Orient.

Sous l'Ancien Régime cette production était réservée à la *corporation des émailleurs* des grandes villes du royaume, Paris, Orléans, Angers, Saumur,...

Au cours des siècles, Édits et Lettres patentes réglementent les activités de cette profession tels:

-l'Édit de Charles IX de 1566 et les Lettres patentes d' Henri IV de 1599 concernant les *Maîtres émailleurs, patenôtriers et boutonnières en émail*;

-les Lettres patentes de Louis XIV, de 1706, adressées aux *Maîtres émailleurs, patenôtriers, boutonnières en émail, verre & cristallin, marchands verriers, couvreurs de flacons & bouteilles en osier*.

Les *fausses perles* imitent les perles naturelles sauvages ou de culture, d'origine locale (moules de rivière) ou orientales (huîtres perlières), seules accessibles à une élite sociale fortunée. D'après Pouget Fils (1762) «*Les perles fausses ont été inventées à Paris, vers la fin du règne d'Henri IV, par un nommé Jaquin.... Cette perle est une petite bulle de verre soufflée, remplie de cire & orientée avec l'écaille d'un petit poisson, nommé Aps ou Ablette* ».

Pour E. Garnier (1886), «*c'est un Vénitien, Andrea Viadore, qui, en 1528, parvint à fabriquer à la lampe d'émailleur les perles orientales... ces perles dont la fabrication était connue et pratiquée à Paris au XVIIème. siècle, reçurent un orient factice à l'aide d'une couche intérieure de mercure [vif-argent] jusqu'au moment où un perlier de Paris, nommé Jaquin, trouva, en 1686, le moyen de remplacer le mercure, dont les émanations n'étaient pas sans danger, par la matière nacrée provenant des écailles de l'ablette* ».

Suivant les auteurs, l'invention de maître Jaquin remonte, soit à la fin du XVIème siècle sous le règne de Henri IV, soit à la fin du XVIIème siècle sous le règne de Louis XIV.

Parmi ceux qui présentent cette activité, qu'ils soient verriers, historiens du verre ou naturalistes, c'est C. Raveret-Wattel (1900) qui décrit avec précision la fabrication de l'Essence d'Orient et son usage. En conclusion il estime que: «*Il faut environ 5000 ablettes adultes, pesant de 110 à 115 kilos, pour obtenir à peu près 2 kilos d'écailles argentées, pouvant donner de 25 à 30 grammes d'Essence pure* ». Devant le coût de fabrication, la rarefaction des ablettes, «*on a ... cherché depuis quelques années (avant 1900), à remplacer l'Essence d'Orient par la poudre de nacre...Mais ce produit est loin de valoir le pigment des écailles d'Ablettes ...* ».

A. Valenciennes (1844) situe la production de l'Essence d'Orient sur les lieux de pêche des ablettes, «*...surtout sur la Seine, des Andély à Pont de l'Arche, sur la Basse-Seine* ».

Un siècle plus tard, pour É. Dottrens (1952), «*Le lac Balaton (Hongrie) semble le grand centre de cette production, le lac Léman a été exploité pour cela pendant la guerre de 1914 à 1918* ». Et à sa «*connaissance il n'existe plus guère (alors) qu'un producteur d'essence d'orient, à Meillerie* » en Haute-

Savoie, au bord du Lac Léman.

2. Le soufflage des fausses perles: l'émailleur à la lampe, au XVIIIème siècle.

Le savoir faire de «*l'émailleur à la lampe* » fabricant de «*perles fausses* » est présenté avec de nombreux détails dans «*l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* » de d'Alembert et Diderot (1775).

Trois planches décrivent les différentes phases de fabrication, l'outillage et les matériaux nécessaires à la réalisation des fausses perles.

Un siècle après l'article de l'Encyclopédie, Ch. Menière (1874) évoque la présence «*à Paris (de) 12 à 15 patrons qui s'occupaient de la préparation des fausses perles mais dans les années 1870 c'était 40 'industriels' occupant 222 ouvriers de mars à novembre qu'on trouvait dans le 6ème arrondissement* ».

Ces ateliers parisiens exécutaient-ils l'ensemble de la chaîne opératoire: soufflage à la lampe des perles et pose de l'Essence d'Orient? Ou existait-il des ateliers spécialisés dans l'une ou l'autre des deux opérations ?



Fig. 1.- La vignette représente l'intérieur d'une arrière-boutique ou d'un cabinet, dont tous les jours sont fermés par des rideaux, afin que l'émailleur puisse mieux voir la flamme de la lampe. L'émailleur tient de la main gauche une pièce d'ouvrage, montée au bout d'un chalumeau, dans la flamme de la lampe.

C'est, semble-t-il, ce qui se passe en Margeride et plus particulièrement à Langeac, important lieu de production des perles « brutes de soufflage » et de centralisation de celles des ateliers dispersés en milieu rural, avant les expéditions vers Paris. Seule l'activité verrière y est pratiquée.

3. Les perleuses de Langeac et de Margeride.

Située au sud-est du Massif Central, au nord des monts de la

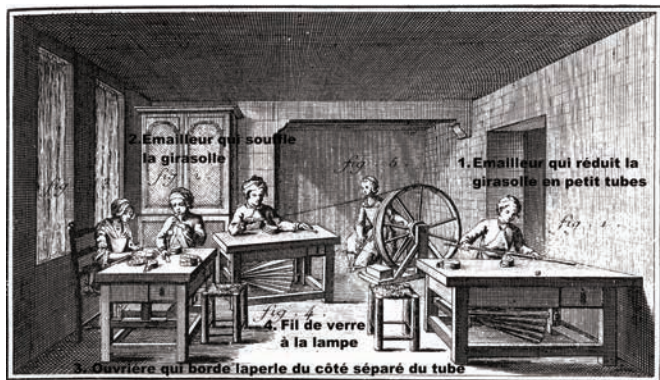


Fig. 2.- La vignette représente l'intérieur d'une chambre obscure, où plusieurs ouvriers travaillent à la lampe ». On est ici en présence du mode opératoire de fabrication de la perle soufflée :

- réalisation des « girasolles », longs tubes en verre ductile, de différents diamètres correspondant aux dimensions des perles recherchées, réduites ensuite en chalumeaux de 25 à 30cm. de long ;
- « Emailleur qui souffle la girasolle » (le tube) pour obtenir la perle ;
- « Ouvrière qui borde la perle du côté qu'elle a été séparée du tube » consiste à ébarber le pourtour de l'orifice.



Fig. 3.- « Continuation du travail des perles », c'est-à-dire la phase proprement dite de fabrication des fausses perles allant de la préparation de l'Essence d'Orient à son introduction dans la bulle de verre pour imiter les perles provenant de moules ou d'huitres perlières,

Margeride, la petite ville de Langeac doit sa prospérité économique à l'avènement du chemin de fer dans les années 1870 et au développement de ses activités minières.

Dans cette région, entre Brioude et le Puy-en-Velay, depuis le XVIème siècle, la dentelle accapare la main d'œuvre féminine. Mais ce n'est que dans les années 1850 qu'apparaît une nouvelle production, les fausses perles, implantée dans une aire s'étendant de Brioude au nord à Saugues au sud, et ce, pendant près de trois quarts de siècle.

C'est un nouveau métier essentiellement féminin qui exige un savoir faire particulier et un matériel approprié inexistants jusqu'alors dans cette région rurale du Massif Central. Très rapidement la main d'œuvre sera formée et performante.

Les travaux de M. Prival et M. Jaffeux (1981) et de R. Tardieu (1993) sur cette activité s'appuient à la fois sur des recherches historiques et ethnographiques. Grâce à eux, un voile a été levé sur cette production verrière originale qui apparaît dans une région où étaient implantés dès le XVème siècle des gentils-hommes verriers (G.Andrieu 2005), et au XVIIIème siècle la Manufacture royale de verre de Védrières-Saint-Loup (I. Biron 2001).

- Les fondateurs.

La production languedocienne de perles semble débuter en 1858 avec l'arrivée d'un émailleur parisien Jean-Médard Dioudonnat et son épouse Augustine Rousseau.

Il est qualifié de marchand de perles en 1864, d'industriel en 1870, année où son gendre, Hippolyte Martin lui succède. C'est en 1916, au décès d'Octavie Martin-Dioudonnat, au terme de 58 années d'existence, que disparaît cette entreprise. Vers 1875, Augustin Parrier, émailleur chez Dioudonnat, installe place Paul Bert à Langeac un atelier qui comporte « cinq tables ayant places chacune pour trois ouvrières. C'est avec 12 à 15 personnes qu'il assure une production équivalente à celle de son confrère » (R. Tardieu.1993). A son décès en 1913 l'entreprise cesse toute activité.

La troisième entreprise voit le jour en 1878 avec Claude Faury (ancien tailleur de pierre, émailleur au début de la guerre de 1870) et son épouse Jeanne Briat, (émailluse). Leur fils Barthélémy, Eugène fermera les ateliers à la fin des années 1920.

- L'organisation des tâches autres que le soufflage.

En atelier, l'effectif du personnel, de 15 à 20 et plus personnes variait suivant les périodes et l'importance des commandes.

Les tâches étaient réparties entre personnel masculin et personnel féminin.

Les hommes (5 à6) étaient affectés à différentes fonctions.

En début de chaîne:

la réception des tubes (canons) de verre par le fileur, l'étirage à chaud aux différents diamètres correspondant à la taille de perles souhaitées. Les plus fins avaient 1mm de diamètre intérieur.

la coupe des tubes pour obtenir les girasols (ou tubes capillaires) à la longueur pratique à chaque ouvrière (autour de 25 cm).

la maintenance du matériel.

En fin de chaîne:

le contrôle de la fabrication: qualité et régularité de la bulle de verre, alignement de l'axe des trous pour le passage du fil, ébarbage des trous;

le calibrage des perles, au tamis, pour leur classification;

entre la classification des bulles de verre et l'emballage, 6 à 7 enfants les enfilait

sur un fil de fer, par lots de 1 000. (fig. 4)

l'emballage et l'expédition vers les ateliers parisiens.

- L'outillage des perleuses.

Les perleuses disposent d'un outillage identique à celui décrit dans les planches de l'Encyclopédie (1775), à l'exception des lampes dont le combustible est passé d'une huile d'origine végétale au pétrole lampant.

Il peut accueillir 1 à 4 souffleuses.

C'est une table de 70 à 80 cm de côté (en bois de frêne ou de hêtre), à 4 pieds entretoisés à leur base pour supporter les pédales qui actionnent un soufflet à l'aide de cordes et de petits leviers. L'air du soufflet est envoyé dans une boîte de distribution qui le dirige sur l'un ou l'ensemble des quatre orifices si-



Fig. 4.- Exemple de perles montées sur un fil de fer.

tués sur le dessus de l'établi, face à chaque utilisatrice.

La buse ou « souffli ».

Chaque orifice est équipé d'une buse en verre de 8 mm de diamètre et de 7 à 8 cm de long, légèrement coudé à sa partie supérieure, terminé par un cône laissant passer l'air par un trou de 1 mm de diamètre. Le jeu entre les deux pièces est comblé par du papier sulfurisé enroulé à la base de la buse.

Le pare flamme.

Petite plaque en fer blanc emboîtée dans l'orifice de la sortie d'air de la table. Elle est placée entre la perleuse et la flamme de la lampe ce qui permet l'observation de la coloration du verre chauffé sans risque et protège la flamme d'un geste intempêtif de l'opératrice.

La lampe.

Boîte en fer blanc, cylindrique, d'une contenance d'un demi litre environ, munie d'un couvercle. A l'opposé de l'anse est soudé à la base un bec conique de 12 cm. de long, contenant une mèche en coton tressé qui amène par capillarité le pétrole à la hauteur de la buse.

Le godet.

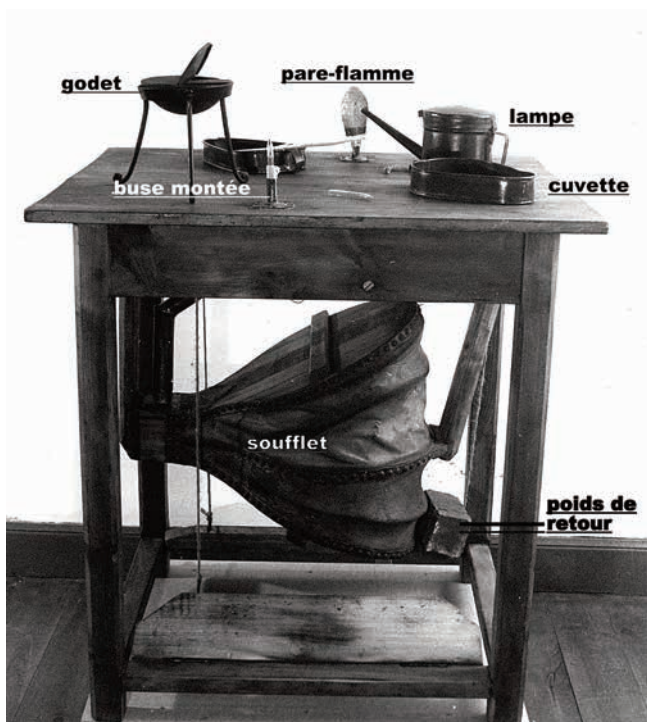


Fig. 5.- L'établi à soufflet.

Récipient, en fer blanc, hémisphérique de 10 cm de diamètre, posé sur un trépied de 12 cm environ de haut. Il reçoit les bulles de verre encore chaudes qui sont séparées du tube de verre (girasol) à l'aide du tranchet.

Le tranchet ou lime.

Lame d'acier à deux tranchants régulièrement affûtée sur une meule de grès très fin.

La cuvette ou boîte à perles.

Récipient en fer blanc de forme triangulaire, aux sommets arrondis, de 20 cm de long sur 12 de large et profond de 3 cm. Il reçoit les bulles de verre refroidies d'où elles seront triées et comptées.

- Le soufflage des perles.

En atelier les perleuses qui travaillaient à plein temps, dix à douze heures par jour, fabriquaient entre 4 500 à 5 000 perles. Le travail à domicile s'effectuait (à la veillée, l'hiver entre 20 et 23h30 à la seule lumière des torches de résine, les « tirsés », ou de lumignons, les « chaleils ») dans une « pénombre... propice au travail qui permettait de mieux percevoir la couleur du verre chauffé ». (M. Prival et M. Jaffeux 1981, p.88). Une bonne ouvrière arrivait à réaliser un millier de perles.

Le 3 octobre 1976, Marc Prival et Madeleine Jaffeux (1981, p.87), au cours de leurs recherches ethnographiques, rencontrent Madame Julie Vignal (née en 1896) qui exerça le métier de perleuse à Darnes communes de Charraix de 1908 à 1918. En cette occasion elle fit une démonstration de son savoir-faire (fig. 6) :

« La perleuse est installée devant son établi, ses accessoires disposés près d'elle. La lampe est allumée et fournit une flamme jaune, non fuligineuse de préférence (ceci étant lié à la qualité du pétrole et au réglage de la mèche). Les actionnant la pédale qui met en fonctionnement le soufflet. Un courant d'air continu arrive à l'orifice du « souffli », petit embout en verre... La flamme jaune de la lampe se transforme alors en un dard d'un très beau bleu, dirigé à l'opposé de la perleuse. Dans sa main droite, la perleuse tient son tube en verre. Elle le roule sans cesse entre pouce et index et en chauffe l'extrémité dans la flamme. Cette opération est la plus délicate: il s'agit de ne pas fermer le bout de la tige : le verre en fondant, obture le canal. Il faut chauffer quelques millimètres au-dessus de l'extrémité.

il ne faut pas trop chauffer, sinon la tige forme une « canne »: le verre se ramolit et se retourne.

A l'instant précis où le verre prend la couleur rose, la perleuse souffle une brève bouffée d'air qui forme une sphère au bout de la tige...

Cette tige reste dans la bouche qui sert en somme de « troisième main ». La main gauche prend un deuxième tube, mis à refroidir pendant qu'on soufflait la perle précédente. La main droite saisit la lime posée en oblique sur la boîte à perles. La bulle de verre est coupée par deux ou trois petits coups de lame...

Cette tige de verre va être à nouveau chauffée tandis que l'autre (maintenue par la bouche) est posée sur la lime. On a donc compris que c'est avec deux tiges de verre que la perleuse travaille simultanément. Quand les deux tubes capillaires sont réduits à deux moignons, on les soude à chaud sur des tubes neufs, afin de ne rien perdre.

C'est donc à la fin des années vingt, une décennie après l'arrêt des hostilités de la Première Guerre mondiale que cesse définitivement l'activité des perleuses du Massif Central.

P. Roqueplo (1913) signale au début du XXème siècle une centaine de perleuses en Haute-Lozère à Langogne, Florac, Bé-



Fig. 6.- Démonstration de Madame Julie Vignal.

douès, Saint-Etienne-Vallée-Française ainsi que des essais d'implantation au Monastier et à Saint-Chély-d'Apcher, qu'il faut ajouter à celles de la Margeride présentes dans de nombreuses localités comme Saugues, Charraix (Darnes), Ally, Pinols, Lavout-Chillac et bien entendu Langeac qui pendant trois-quart de siècles a centralisé les productions de tous ces lieux.

Malgré les nombreuses mentions bibliographiques, deux présentations muséographiques (au Musée Crozatier au Puy-en-Velay et à la Maison du Jacquemart à Langeac), et quelques outils (notamment des établis) encore détenus par des descendants des perleuses, le souvenir de cette production originale, très bien située dans l'espace et dans le temps, a tendance à s'effacer de la mémoire collective. Des initiatives comme celle de la commune de Saugues, au cours de l'été 2010, la remarquable exposition « *Grand air. Soufflez...Respirez... Montez voir!* » s'appuyant sur les recherches de Marc Prival et Madeleine Jaffeux, a permis aux habitants du Gévaudan et de la Margeride de retrouver leurs perleuses.

Il est probable qu'au cours de l'été 2011, Gérard Attard, souffleur de verre au chalumeau sur le Chemin des Verriers de Claret (Hérault) essaie de retrouver le geste des perleuses avec outils et établi d'époque. Seules inconnues la quantité suffisante d'écaillés d'ablettes et le savoir-faire d'un chimiste expérimenté pour obtenir de l'Essence d'Orient pour obtenir de vrais fausses perles à la façon de Maître Jacquin (1).

1.- Crédits photographiques: fig. 4 et 5, R.Tardieu; fig. 6, M. Prival.
Remerciements à madame Paule Tardieu, messieurs Adrien Andrieu, Jacques Bertrand et Marc Prival.

ANDRIEU Gabrielle (2005), *Les verreries de la Margeride*. Le Jacquemart. Arts et traditions en Langeadois, N° 26. (pp.29-35).

BERTRAN H. et alii.(1900), *Nouveau manuel complet du verrier...* Paris, Encyclopédie Roret. T.2, 502p. (p. 326-330).

BIRON Isabelle, PAPOUNAUD Benoît-Henry, TEISSEDE Lionel (2001), *La Margeride. Une manufacture royale de verre au XVIIIe siècle. Védrières-Saint-Loup – Cantal*. Clermont-Ferrand: Étude du patrimoine auvergnat. 48 p.

BONTEMPS Georges (1868), *Guide du verrier. Traité historique et pratique de la fabrication des verres, cristaux, vitraux*. Paris, Librairie du dictionnaire des arts et manufactures. 776 p. (p. 613-616).

BOUTAN Louis (1925), *La perle. Étude générale de la perle. Histoire de la méléagrine et des mollusques producteurs de perles*. Paris, Gaston Doin éditeur, (p. 91-95).

CANNELLA Anne Françoise (2006), *Gemmes, verre coloré, fausses pierres précieuses au Moyen Age. Le quatrième livre de Philosophie naturelle des pierres précieuses de Jean d'Outremeuse*. Éditeur Université de Liège, p. 241.

COUPIN Henri (1906), *Promenade scientifique au Pays des Frivolités...* Paris, Vuibert & Nony éditeurs, 2ème édition, (p. 154-156).

CRÉSPIN J.C. (1978), *Métiers d'Autrefois. Verriers et perlières de la Margeride*. Lou País n°233, avril 1978.

D'ALEMBERT Jean le Rond et DIDEROT Denis (1775), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. T.V (p. 533-545) et T.XII (p. 382-386) . Pl. I à IV (*Émailleur à la lampe, et peinture en émail*).

D'ANCY Henry (1899), *Les arts et l'industrie du verre*. Abbeville, C. Paillart, Imprimeur-éditeur. 318 p. (p. 285-297).

DE LACEPEDE (Comte...) (1819), *Histoire naturelle des poissons*. T.V. Paris, Rapet éditeur. 588 p. (p. 199-200).

DEVÉDJIAN Karekin (1926), *Pêche et pêcheries en Turquie*. Constantinople, Dette publique ottomane. (p.2 27-228).

DOTTRENS Émile (1952), *Poissons d'eau douce. II. Des Siluridés aux Cyprinidés*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris. 228 p. (p. 57).

GARNIER Édouard (1886), *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*. Tours, Alfred Mame et fils éditeurs. 573p. (p. 106-108).

MENIERE Ch. (1874), Note pour servir à l'histoire de l'essence d'Orient, préparée en Anjou pour la fabrication des fausses perles. *Mémoires de la Société académique de Maine et Loire*. t. XXX-1874. (p. 105-117).

PRIVAL Marc et JAFFEUX Madeleine (1981), *Des métiers racontés par leurs ouvriers*. Nonette, éditions Créer. 192 p. (p. 82-93)

PELIGOT Eugène (1877), *Le verre. Son histoire, sa fabrication*. Paris, G. Masson éditeur. 495 p. (p. 462-463)

POUGET Fils (1762), *Traité des pierres précieuses et la manière de les employer en Parure*. Paris. (p. 19).

RAVERET-WATTEL C. (1900), *Atlas de poche des poissons d'eau douce de la France de la Suisse Romande et de la Belgique*. Paris, Librairie des Sciences Naturelles Paul Klincksieck. 169 p. (p. 117-120).

ROBERT Louis (1961), Les kordakia de Nicée, le combustible de Synnada et les poissons-scies... *Journal des savants*, année 1961, volume 3, numéro 3-4. p. 97-166. (p. 111-113).

ROQUEPLO R. (1914), *L'émigration, son importance, ses causes. La population dans les arrondissements de Mende et de Marvejols*. Rodez, Imprimerie Carrière.

ROULE Louis (1935), *Les poissons et le monde vivant des eaux*. Vol.8, p. 36-37.

SAUZAY A. (1868). *La verrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Paris, Lib. Hachette et Cie. 358p. (p.244-261).

TARDIEU Robert (1993). *Langeac au temps où l'on enfilait des perles*. Le Jacquemart. Arts et traditions en Langeadois, N° Hors-série.

TARDY (1965). *Pierres précieuses, l'Écaille, l'Ivoire et répression des fraudes*. Edit. Tardy, 675p. (p.508).

VALENCIENNES Achille et CUVIER Georges (1844). *Histoire naturelle des poissons*. Vol.17, (p.212-215).